

Actionnariat salarié : points clés & principaux enseignements du Benchmark 2017

- > L'actionnariat salarié demeurant un pilier fort et stable de la politique de motivation, 1 entreprise sur 3 propose une offre chaque année à ses salariés, avec **un très bon cru en 2016 !**
- > Le % d'actionnaires salariés **augmente sensiblement à l'international**, démontrant le rôle fédérateur de ces opérations
- > Des progrès notables sont constatés en matière de gouvernance
- > Les plans d'attribution gratuite d'actions à tous les salariés sont sensibles à la fiscalité

La FAS, Fédération française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens salariés, et LHH Altedia publient les résultats de la 8^{ème} enquête annuelle sur l'actionnariat salarié (la 5^e avec Altedia), réalisée de juin à septembre 2017.

On note avec satisfaction un nombre élevé de réponses : 72 en 2016, 71 cette année. On constate une représentativité élevée dans ce benchmark des entreprises qui pratiquent l'actionnariat salarié ce qui permet d'effectuer des comparaisons probantes. Plus des 2/3 des entreprises du CAC 40 ont participé à l'enquête. Les grandes entreprises non cotées sont un peu plus nombreuses cette année. L'ensemble des sociétés ayant répondu à cette enquête compte près de 2 millions d'actionnaires salariés sur un total de 4 millions de salariés.

L'actionnariat salarié, une pratique qui se consolide

- > **En France, plus de 50% d'actionnaires salariés dans 51% des entreprises participantes.**
- > Chez 47,5 % des répondants, les salariés actionnaires détiennent 3 % ou plus du capital de leur entreprise.
- > 2016 a été un bon cru : 41 % des entreprises qui ont mené des offres depuis 5 ans, en ont lancé une en 2016 (contre environ 1/3 les années précédentes).
- > Le dispositif d'actionnariat salarié est très largement répandu et relativement stable : **86 %** des entreprises ont un FCPE d'actionnariat salarié, les 2/3 un actionnariat direct, 70 % un PEG, 54 % un PEE et 76 % d'entre elles un PERCO (en progression).
- > L'actionnariat salarié progresse dans les entreprises qui font des opérations régulières. Les leviers majeurs de cette progression : des offres régulières (46 % des répondants), un abondement plus favorable (42 %), les opérations d'attributions gratuites d'actions.
- > La formule dite « classique » est la plus répandue : à 98 %.
- > L'abondement est largement pratiqué 79 % et favorise les souscriptions de petit montant (jusqu'à 500 € d'apport personnel).
- > Les taux des souscription sont très variés, mais il faut noter qu'en France, il est supérieur à 50 % chez 1 entreprise sur 3.



Une belle progression à l'international

- > La part des salariés hors de France ayant eu droit à la dernière opération est en augmentation : plus de 50 % des salariés ont été éligibles chez 78 % des répondants. Les chiffres étaient de 53 % en 2015.
- > Hors de France, **la part des actionnaires salariés dans le total des salariés est passée de 10 % en 2015, à 11 % en 2016 et 19 % en 2017.**

Des progrès en matière de gouvernance

- > Les actionnaires salariés **sont représentés en qualité d'administrateurs au Conseil d'Administration - ou de Surveillance - dans 75 % des entreprises**, chiffre en augmentation (58 % en 2015, 64 % en 2016).
- > **Ils sont présents dans les Comités des Conseils (rémunération, audit et stratégie) dans 56 % des entreprises** (32% en 2015)
- > Les porteurs de parts élisent une partie des membres des Conseils de Surveillance **des FCPE dans 66 %** des entreprises ayant répondu à l'enquête (54% en 2015, 62% en 2016)
- > Le nombre d'associations d'actionnaires salariés est en progression sensible (+ 30%). Leur rôle positif est reconnu par plus de 70% des répondants.

La dématérialisation progresse

- > **La souscription en ligne** dans les opérations d'actionariat salarié est devenue incontournable (**78 % de l'échantillon** contre 61 % en 2015 et 74 % en 2016). Et plus de 50 % salariés souscrivent en ligne !

Une belle année 2016 pour les actions gratuites, mais une sensibilité au yoyo fiscal

- > Effet de la loi Macron 1 : Les plans d'attribution gratuite d'actions à *tous les salariés* ont été plus nombreux en 2016. Ces opérations sont menées à 60% de manière exceptionnelle, pour marquer des moments forts de l'histoire de l'entreprise (anniversaire, changement de nom, acquisition ou scissions...).
- > **Sur 37 groupes du CAC 40 ayant fait voter une résolution dans le cadre de la loi Macron initiale, 33 l'ont mises en application en 2016 !**
- > Les plans d'actions de performance aux dirigeants et cadres dirigeants sont très répandus : 73 % des répondants. On peut distinguer 2 cibles fréquentes : les plans très restreints pour les hauts dirigeants, soit moins de 5 % des salarié (68 % des répondants), et les plans dits « larges » concernant plus de 15 % des salariés (21 %).
- > Après une belle année 2016, l'année 2017 marque un recul pour les plans à tous les salariés : **l'instabilité fiscale conduit à l'indécision.**
- > Ce que souhaitent les entreprises en matière de fiscalité sur les plans d'actionariat : **la stabilité et une vision de moyen terme.**

LHH Alteaia

Société de conseil en Ressources Humaines. Des solutions sur mesure : outplacement des dirigeants et managers, Evolutions professionnelles, stratégie sociale, performance des ressources humaines, management et transformation digitale.

La FAS

La FAS rassemble les Associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, depuis la PME non cotée jusqu'aux grands groupes internationaux cotés. Elle représente 3,5 millions d'actionnaires salariés en France.

Contacts :

- > **Alteaia : Christine Baudelaire – 06 80 99 61 21 – christine.baudelaire@lhhaltedia.fr**
- > **Loïc Desmouceaux, Président – 06 80 99 48 49 – contact@fas.asso.fr**